



ASSOCIATIONS - Demande de subvention 2024

Identification de l'association

RAPPEL :

**Pour une demande de subvention 2024,
il est impératif que l'association ait été créée avant le 1er janvier 2023.**

*Les champs marqués d'un * sont obligatoires pour la prise en compte de votre demande de subvention*

* Nom

* Numéro SIRET

* Date de publication de la création au Journal Officiel

Activités principales réalisées

* Adresse du siège social

* Code postal

* Commune

* Courriel

Adresse de correspondance, si différente du siège

Code postal

Commune

Représentant légal désigné par les statuts

* Nom

* Prénom

* Fonction

Téléphone

Renseignements concernant les ressources humaines au 31 décembre de l'année écoulée

Moyens humains de l'association

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée

* Nombre de bénévoles

* Nombre de salariés

Cumul des salaires annuels bruts

* Nombre d'adhérents au 31 décembre 2023 :

*** Pour les associations, prière de joindre votre Contrat d'Engagement Républicain**

(loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration)

* Renseignements concernant la situation bancaire au 31 décembre 2023

Comptes Courants :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Livrets :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Comptes de placement :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Autres :

.....
.....
.....



DEMANDE DE SUBVENTION

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

(si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci).

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclaration et paiement correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;

- * demander une subvention de FONCTIONNEMENT€

Subventions de fonctionnement accordées pour chacune des trois dernières années par :

Organisme			
Ville de Donzy			
EPCI "Cœur de Loire"			
Département			
Région			
Autres (préciser)			

Cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (*joindre un RIB)

* Signature

Fait, à

le



BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

Année 20 ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
		Etat (préciser les ministères)	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation		Région	
Assurances			
Documentation		Département(s)	
62 - Autres services extérieurs		EPCI	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications		Commune(s)	
Déplacements, missions			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux	
64 - Charges de personnel		Fonds européens	
Rémunération des personnels		Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

1. Ne pas indiquer les centimes d'euros

2. L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs